Lettre de Mgr Fellay au Pape Benoît XVI sur son refus de signer la Déclaration Doctrinale

Publié le 17 juin 2012 3 minutes

Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X A sa Sainteté le Pape Benoît XVI Très Saint-Père,

Vous me voyez confus, au moment où de rudes épreuves vous touchent et au sujet desquelles je vous assure de mes pauvres prières, de vous présenter un problème supplémentaire plutôt que des consolations.

En effet, mercredi soir 13 juin, le cardinal Levada m'a remis au cours d'une rencontre qui fut cordiale, une déclaration doctrinale que je ne pourrai pas signer. Ne tenant pas compte de **la supplique de ne pas retoucher** la proposition que j'avais remise, à cause des conséquences que cela entraînerait, le nouveau texte reprend à peu prés tous les points du Préambule de septembre 2011 qui faisait difficulté et que je m'étais efforcé d'écarter.

Malheureusement dans le contexte actuel de la Fraternité, la nouvelle déclaration ne passera pas.

J'avoue ne plus savoir quoi penser. J'avais cru comprendre que vous étiez disposé à remettre à plus tard la résolution des différends encore en cours sur certains points du Concile et de la réforme liturgique, un peu comme au Concile de Florence on avait passé sous silence la question du divorce pour cause d'adultère chez les Grecs pour arriver néanmoins à l'union, et je me suis engagé dans cette perspective malgré l'opposition assez forte dans les rangs de la Fraternité et au prix de troubles importants. Et j'ai bien l'intention de continuer à faire tous mes efforts pour poursuivre sur ce chemin afin d'arriver aux clarifications nécessaires.

Maintenant il semble que je me sois trompé et qu'est vraiment demandée l'acceptation totale des points litigieux avant d'aller plus avant... Si quelques-uns de mes propos récents ajoutent un embarras nouveau, je le regrette, mais c'était aussi par souci de clarté.

En plus, vu l'opposition massive qui se prépare dans certains milieux de l'Eglise qui entendent bien rendre impossible l'activité de la nouvelle prélature, vu la pression même de certains Etats, je me demande bien comment le projet pourrait être réalisé dans ces circonstances.

Il me semble que vous seul pouvez encore changer le cours des événements qui se dessine. Il ne s'agit bien évidemment pas pour moi de faire une quelconque pression, mais simplement de vous exposer les faits et de savoir si je me trompe quant à vos intentions sur notre situation. Si vous le jugiez opportun, en ce moment bien délicat, j'ose demander de votre bonté une audience (la plus discrète possible) afin d'entendre de votre bouche votre appréciation à notre sujet.

Daigne Votre Sainteté croire à mon dévouement filial et à mon désir le plus cher de servir la sainte Eglise.

Menzingen, le dimanche 17 juin 2012

+Bernard Fellay